

VOTRE PROGRAMME DE FORMATION SYNDICALE



2014



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

LA FORMATION SYNDICALE, UN OUTIL INDISPENSABLE AU DEVELOPPEMENT DE LA CFTC

Chers(es) amis(es),

Nous avons le plaisir de vous présenter le plan de formation fédérale pour l'année 2014.

La Fédération couvre l'ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social. Ceci nous amène à devoir mettre en œuvre des modules spécifiques secteurs (privé et public) car la législation diffère quelque peu.

En termes de représentativité, la CFTC est représentative sur le plan national mais, sur le plan fédéral, n'oublions pas les défis qui nous attendent pour rester représentatifs en 2014 et en 2017 :

- ▶ les élections dans la Fonction Publique Hospitalière en décembre 2014
- ▶ la nécessité de gagner les élections dans chacune des branches de notre secteur.

Nous devons tous avoir à l'esprit que notre avenir dépend de ces résultats. Nous avons la possibilité d'y arriver mais donnons-nous en les moyens !

La formation syndicale est un outil indispensable pour atteindre ces objectifs. Le plan de formation 2014 a été élaboré en adéquation avec les orientations confédérales, les orientations fédérales 2012-2015 issues du congrès d'Arras 2012 et les besoins recensés sur le terrain. Chaque session sera par ailleurs ponctuée d'une intervention sur la représentativité et ses échéances.

D'une façon générale, tous les stages proposés se dérouleront à la Fédération. Sachez également que ce plan peut évoluer en fonction des nécessités. Pensez à consulter régulièrement le site fédéral (www.cftc-santesociaux.fr).

La formation syndicale s'est aussi le développement de notre réseau de formateurs. Les formations pédagogiques et par thématique sont dispensées par le Service de formation Confédérale. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Fédération.

Nous restons à votre écoute pour toute précision qui pourrait vous aider dans le choix de vos stages ou l'organisation de ceux-ci.

Bien cordialement,

Le président,
Michel Rollo

Le Secrétaire Général,
Patrick Mercier

La Responsable de Formation,
Marylise Lucas

INFORMATIONS PRATIQUES

Droit à la formation

- ▶ **Secteur public** : chaque agent a droit à 12 jours par an d'absence pour congé de formation syndicale.
- ▶ **Secteur privé** : chaque salarié a droit à 12 jours par an de CFESS (congé de formation économique, sociale et syndicale), 18 jours pour les formateurs et les salariés ayant des responsabilités syndicales.

Inscriptions

Le nombre de places étant limité par stage, nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible (bulletin d'inscription à la fin du livret). Le service de formation vous recontactera environ 2 mois avant le début des stages choisis.

Remboursements des frais

- ▶ Transport sur la base SNCF 2^{ème} classe + frais d'approche domicile gare et tickets de métro aller-retour gare – Fédération.
- ▶ Les dîners sont pris en charge et remboursés jusqu'à concurrence de 20 €.
- ▶ L'hébergement (réservé par la Fédération) et les déjeuners durant le stage sont pris en charge directement par la Fédération. Les stagiaires souhaitant gérer leur hébergement seront remboursés jusqu'à concurrence de 80 € (nuit + petit déjeuner) sur présentation d'une facture acquittée.
- ▶ Pertes de salaire : remboursées sur présentation d'un justificatif original établi par l'employeur, précisant la perte en brut puis en net (plafond journalier : 80 € « net »)

Tous les stages dispensés en 2014 son répertoriés dans les 4 thématiques ci-dessous :

- 1 – Responsabilité syndicale en entreprise
- 2 – Communication et Développement
- 3 – Pilotage des structures
- 4 – Sécurité et Santé au Travail

NB : Le plan de formation fédéral n'intègre pas de formations juridiques (conseillers du salarié, défenseurs prud'homaux). Nous vous invitons à vous rapprocher du service formation de votre Union Régionale.

LES FORMATIONS PROPOSÉES

Responsabilité syndicale en entreprise

- ▶ FIME - Formation Initiale des Mandatés et Élus
- ▶ Délégué du Personnel
- ▶ DS/RSS - Délégué Syndical et Responsable de Section Syndicale
- ▶ DSC - Délégué Syndical Central
- ▶ Comité d'Entreprise de base
- ▶ Comité d'Entreprise Approfondissement
- ▶ Négociations collectives
- ▶ Formation Professionnelle Continue
- ▶ Elections FPH - Développement

Communication et Développement

- ▶ Développer sa section
- ▶ Communication écrite

Pilotage des structures

- ▶ Responsables de syndicat

Sécurité et Santé au Travail

- ▶ CHSCT de base
- ▶ CHSCT approfondissement
- ▶ Risques Psychosociaux



Responsabilité syndicale en entreprise
**FIME – FORMATION INITIALE
DES MANDATÉS ET ELUS**

Public concerné

- ▶ Nouveaux adhérents avec ou sans mandat

Dates

- ▶ 28-29-30 janvier
- ▶ 14-15-16 mai
- ▶ 15-16-17 septembre

Objectifs du stage

- ▶ Savoir se situer dans l'organisation syndicale et dans sa fonction
- ▶ S'approprier la spécificité CFTC et acquérir des connaissances de base

Programme

- ▶ Organisation de la CFTC, son histoire
- ▶ Identité et valeurs CFTC
- ▶ IRP (Instances Représentatives du Personnel)
- ▶ Promouvoir l'action CFTC
- ▶ Ressources à ma disposition
- ▶ Développement au niveau confédéral et de ma structure
- ▶ Phase préalable à un plan d'action par rapport à l'actualité de mon entreprise

Responsabilité syndicale en entreprise
DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

Public concerné

- ▶ Délégués du personnel ayant suivi la formation FIME

Dates

- ▶ 17-18-19 février

Objectifs

- ▶ Connaître les missions des délégués du personnel
- ▶ Identifier les moyens d'action utiles à l'exercice de leurs missions et savoir les utiliser

Programme

- ▶ Modalités de l'élection des DP
- ▶ Missions de DP
- ▶ Domaines de compétence spécifique des DP
- ▶ Moyens alloués à l'exercice de leurs missions
- ▶ Attributions supplétives
- ▶ Statut protecteur des représentants du personnel et la représentativité

Responsabilité syndicale en entreprise **DS/RSS – DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET RESPONSABLE DE SECTION SYNDICALE**

Public concerné

- ▶ DS et RSS ayant suivi la formation FIME

Dates

- ▶ 25-26-27 juin

Objectifs

- ▶ Connaître le rôle des DS et RSS et l'incidence des nouvelles règles de repré-



sentativité syndicale

- ▶ Maîtriser les moyens d'action propres à ces fonctions et savoir les utiliser
- ▶ Assurer un meilleur service aux salariés de l'établissement

Programme

- ▶ Désignation et représentativité
- ▶ Rôle de négociation sociale
- ▶ Missions du DS et du RSS vis-à-vis de son établissement
- ▶ Missions du DS et du RSS vis-à-vis de son syndicat
- ▶ Moyens de fonctionnement du DS et du RSS
- ▶ Statut et formation du DS et du RS

Responsabilité syndicale en entreprise **DSC – DÉLEGUE SYNDICAL CENTRAL**

Public concerné

- ▶ UNIQUEMENT les nouveaux DSC désignés (par la Fédération ou leur structure de rattachement)

Dates

- ▶ 3 et 4 avril

Objectifs et programme du stage

- ▶ Il s'agit d'une offre fédérale permettant aux DSC de se rencontrer, d'échanger sur l'actualité, leurs problématiques et d'être informés des positions et orientations de la Fédération.

Responsabilité syndicale en entreprise **COMITÉ D'ENTREPRISE (BASE)**

Public concerné

- ▶ Membres du CE ayant suivi la formation FIME

Dates

- ▶ 22-23-24 septembre



Objectifs

- ▶ Connaître les missions des membres du CE
- ▶ Identifier les moyens d'action utiles à l'exercice de leurs missions et savoir les utiliser

Programme

- ▶ Modalités de l'élection du CE
- ▶ Attributions du CE
- ▶ Fonctionnement du CE
- ▶ Moyens alloués à l'exercice des missions du CE
- ▶ Statut protecteur des représentants du personnel et représentativité

Responsabilité syndicale en entreprise **COMITÉ D'ENTREPRISE** **(APPROFONDISSEMENT)**

Public concerné

- ▶ Militants CFTC, membres du CE, DP, DS ayant suivi le module de base

Dates

- ▶ 8-9-10 avril

Objectif

- ▶ Analyser la politique de l'établissement et son environnement économique
- ▶ Donner les positions CFTC

Programme

- ▶ Situer le champ d'intervention dans l'établissement
- ▶ Mesurer la vitalité de mon établissement
- ▶ Influencer sur les orientations prises
- ▶ Faire le point sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ▶ Faire valoir la formation tout au long de la vie
- ▶ Positions CFTC
- ▶ Promouvoir la conception CFTC dans l'établissement

Responsabilité syndicale en entreprise **NÉGOCIATIONS COLLECTIVES**

Public concerné

- ▶ Élus DP, CE, DS, RS, RSS

Dates

- ▶ 24-25-26 septembre

Objectifs

- ▶ Appréhender le cadre juridique de la négociation
- ▶ Connaître les stratégies des partenaires sociaux et en particulier de la CFTC en matière de négociation
- ▶ Maîtriser les techniques et tactiques de négociation

Programme

- ▶ Cadre juridique (début)
- ▶ Ma vision de la négociation
- ▶ La CFTC en négociation
- ▶ Communication dans la négociation
- ▶ Stratégie, techniques et tactiques de négociation
- ▶ Cadre juridique (suite et fin)

Responsabilité syndicale en entreprise **FPC – FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

Public concerné

- ▶ Secteur privé : les NOUVEAUX Elus DP, CE, DS, RS, RSS

Dates

- ▶ 1 – 2 – 3 octobre

Objectifs

- ▶ Connaître l'évolution de la législation sur la formation professionnelle continue
- ▶ Intégrer les positions CFTC pour mieux influencer sur les orientations de la for-

mation dans les établissements

Programme

- ▶ Cadre et actualité de la FPC
- ▶ Clés du financement du système
- ▶ Plan de formation de l'entreprise et rôle des représentants du personnel
- ▶ Détermination des besoins des salariés
- ▶ Contrats et périodes de professionnalisation
- ▶ Dispositifs individuels de la formation
- ▶ VAE – reconnaissance des compétences
- ▶ Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- ▶ Les différents OPCA (rôle et fonctionnement)

Responsabilité syndicale en entreprise **ELECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE - DÉVELOPPEMENT**

Public concerné

Les responsables de section et tous les militants actifs

Dates

- ▶ 20 – 21 février
- ▶ 27 – 28 mars
- ▶ 14 – 15 avril

Objectifs

- ▶ Préparer un plan d'action et rétro-planning
- ▶ Prendre conscience de l'enjeu des élections professionnelles pour la CFTC



Programme

- ▶ Notion de représentativité dans le FPH : l'enjeu des élections professionnelles (recherche de candidats, préparation des listes en se servant des outils de communication)
- ▶ Les instances (CAP, CTE)

Communication et Développement **DÉVELOPPER SA SECTION SYNDICALE**

Public concerné

- ▶ NIVEAU 1 – tous secteurs: Responsables de sections, DS, RS
- ▶ NIVEAU 2 – tous secteurs : militants ayant obligatoirement suivi une première session (en 2012 ou 2013)

Dates

- ▶ 19-20-21 novembre (Niveau 1)
- ▶ 3 – 4 – 5 juin (Niveau 2)

Objectifs du stage Niveau 1

- ▶ Identifier le potentiel de développement pour la section CFTC
- ▶ Prévoir et mettre en œuvre de manière organisée les actions de développement de la CFTC en impliquant les adhérents

Objectifs du stage Niveau 2

- ▶ État des lieux et bilan des actions menées

Programme

- ▶ Développer la CFTC dans l'établissement : un défi à relever
- ▶ Définir les priorités d'un plan de développement pour l'action quotidienne et événementielle
- ▶ Transformer des sympathisants en adhérents et les intégrer dans la section
- ▶ Transformer des adhérents en militants actifs et responsables dans la section

Communication et Développement **COMMUNICATION ÉCRITE**

Public concerné

- ▶ Militants et élus tous secteurs

Dates

- ▶ 13-14-15 mai
- ▶ 7-8-9 octobre

Objectifs

- ▶ Prendre conscience des caractéristiques d'une situation de communication
- ▶ Développer son aisance relationnelle
- ▶ Mettre la communication au service de son action syndicale

Programme

- ▶ Règles de base de la communication écrite
- ▶ Rappel des règles de ponctuation
- ▶ Prise de notes
- ▶ Note d'information
- ▶ Affichage syndical
- ▶ Savoir faire un tract
- ▶ Courrier électronique (rédaction et aspect juridique)



Pilotage des structures **RESPONSABLES DE SYNDICAT**

Public concerné

- ▶ Présidents, Secrétaires Généraux, Trésoriers et Secrétaires Généraux Adjoint de syndicat

Dates

- ▶ 10-11-12 février
- ▶ 1 – 2 – 3 décembre

Objectifs

- ▶ Connaître les missions d'un syndicat et les rôles de ses dirigeants
- ▶ Gérer et développer le syndicat, en particulier en gagnant les élections professionnelles
- ▶ Animer une équipe pour mettre en œuvre le projet du syndicat

Programme

- ▶ Principes de fonctionnement du syndicat CFTC
- ▶ Missions des responsables de syndicat
- ▶ Enjeu de la représentativité
- ▶ Mise en œuvre du projet du syndicat

- ▶ Accompagner l'équipe
- ▶ Action au quotidien
- ▶ Être dirigeant CFTC

Sécurité et Santé au Travail **CHSCT DE BASE**

Public concerné

- ▶ Secteur privé : membres du CHSCT, DP,DS,RSS

Dates

- ▶ 21-22-23 octobre

Objectifs

- ▶ Connaître le fonctionnement du CHSCT au sein d'un établissement
- ▶ Comprendre les enjeux de la prévention
- ▶ Connaître les outils et méthodes de prévention

Programme

- ▶ Constitution et fonctionnement du CHSCT
- ▶ Missions du CHSCT
- ▶ Acteurs dans le domaine HSCT
- ▶ Éléments de culture et de prévention
- ▶ Prévention et réparation

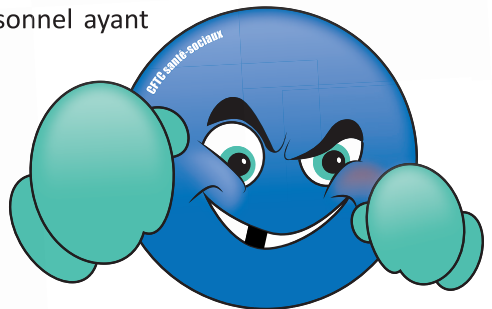
Communication et Développement **CHSCT APPROFONDISSEMENT**

Public concerné

- ▶ Secteur privé : représentant du personnel ayant suivi le CHSCT de base

Dates

- ▶ 21-22 mai



Objectifs

- ▶ Permettre aux stagiaires de maîtriser la démarche de prévention
- ▶ Connaître la méthode de l'analyse à priori des risques professionnels
- ▶ Savoir intégrer l'approche ergonomique dans l'analyse des risques

Programme

- ▶ La prévention
- ▶ L'analyse préliminaire du risque
- ▶ Éléments d'ergonomie
- ▶ Définir une stratégie syndicale

Communication et Développement **RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

Public concerné

- ▶ Membres du CHSCT et adhérents avec mandat

Dates

- ▶ 21-22-23 octobre

Objectifs

- ▶ Maîtriser les notions liées à l'évaluation des risques psychosociaux
- ▶ Acquérir une culture de prévention et une capacité d'observation pour agir dans l'intérêt de la protection des salariés
- ▶ Identifier les moyens d'action des représentants du personnel

Programme

- ▶ Définition des RPS
- ▶ Comment arrive-t-on à une situation de souffrance au travail ?
- ▶ Pourquoi les personnes souffrent-elles ?
- ▶ Les 4 familles de tension : les causes et les solutions
- ▶ Les acteurs de la prévention
- ▶ Répondre aux objections
- ▶ Démarche de prévention

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION SYNDICALE

Vous pouvez aussi vous inscrire depuis notre site internet à la page :
<http://www.cftc-santesociaux.fr/formation>

(tous les champs sont obligatoires)

stage(s) choisi(s) :

dates :

code INARIC : _____

nom : _____ prenom : _____

adresse

Téléphone : _____

Mail : _____ @ _____

Établissement : _____

Responsabilités syndicales :

- | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> DP | <input type="checkbox"/> CE | <input type="checkbox"/> CHSCT | <input type="checkbox"/> DS |
| <input type="checkbox"/> RS | <input type="checkbox"/> RSS | <input type="checkbox"/> CAP | <input type="checkbox"/> CTE |

Réservation de chambre à prévoir :

(Les coordonnées de l'hôtel vous seront transmises en temps utile)

Date et signature

Votre demande est à retourner à :

Pôle Relations et Formation
Fédération CFTC Santé Sociaux
34 quai de la Loire - 75019 PARIS
Courriel : formation@cftc-santesociaux.fr

MODELES DE DEMANDES D'AUTORISATION D'ABSENCE

Congé de formation syndicale

SECTEUR PRIVE

Nom & prénom : _____ à _____ le _____
Adresse : _____

Mr le Directeur _____

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de la loi du 30/12/1985, de l'arrêté du 7/03/86 et des articles L 3142-10 et suivants, R 3142-1 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de solliciter l'octroi d'un Congé de Formation Économique, Sociale et Syndicale en vue de participer à une session organisée par la Fédération CFTC Santé Sociaux sous l'égide de l'Institut Syndical de Formation CFTC, organisme agréé par le Ministère du Travail.

Cette session aura lieu du _____ au _____ à _____

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

SECTEUR PUBLIC

Nom & prénom : _____ à _____ le _____
Adresse : _____

Mr le Directeur _____

Monsieur le Directeur,

Conformément à la loi 86-33 du 9 janvier 1986 et au décret n° 88-676 du 6 Mai 1988, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'un Congé de Formation Syndicale en vue de participer à une session organisée par la Fédération CFTC Santé Sociaux sous l'égide de l'Institut Syndical de Formation, organisme agréé par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

Cette session aura lieu du _____ au _____ à _____

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

Congé de formation pour les membres désignés dans les CHSCT

SECTEUR PRIVE

Nom & prénom : _____ à _____ le _____

Adresse : _____

Mr le Directeur _____

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 4614-14 et L. 4614-16 du Code du travail concernant le droit à la formation des représentants du personnel au Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, je sollicite le bénéfice d'un congé de formation pour participer à une session organisée par la Fédération CFTC Santé Sociaux sous l'égide de l'Institut Syndical de Formation, organisme agréé par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

Cette session aura lieu du _____ au _____ à _____

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

SECTEUR PUBLIC

Nom & prénom : _____ à _____ le _____

Adresse : _____

Mr le Directeur _____

Monsieur le Directeur,

Conformément au décret n° 91-185 du 13 février 1991 et à la circulaire DHOS/P1 n° 2001-483 du 9 octobre 2001 concernant le droit à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, je sollicite le bénéfice d'un congé de formation pour participer à une session organisée par la Fédération CFTC Santé Sociaux sous l'égide de l'Institut Syndical de Formation, organisme agréé par le Ministère du Travail ;

Cette session aura lieu du _____ au _____ à _____

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :

Accompagner ceux qui accompagnent

La mutuelle **CHORUM** s'investit auprès des professionnels du sanitaire, social et médico-social en matière de prévention des risques psychosociaux : guide pratique, séminaire et formation.



<http://cides.chorum.fr>

JOUEZ AVEC LES BONNES CARTES



WWW.CFTC-SANTESOCIAUX.FR

facebook.com / CFTCsantesoc - twitter : @CFTCsantesoc

34, quai de la Loire 75019 Paris - 01 42 58 58 89 - fede@cftc-santesociaux.fr